



- Vendredi 14 janvier, réunion « Bodet cloches », Maire. Pour ce dernier point, le préalable à l'électrification sera de restaurer la cloche. Un expert de la Direction Régionale des Affaires Culturelles va venir étudier la situation. Son rapport décidera des travaux à effectuer. Dans l'attente, l'usage de la cloche est interdit.

### **3.3 Agenda à venir.**

- Samedi 22 janvier 14h00, assemblée générale association « Géocaching », salle polyvalente.
- Samedi 29 janvier à 10h00, ouverture au public de la bibliothèque.  
Madame Lapeyre présente le concours « Manga-Loiret » organisé par la médiathèque du Loiret.  
4 mangas seront proposés aux jeunes qui pourront voter jusqu'au 6 avril  
Un concours photos sera ouvert aux habitants. Les thèmes seront Portait - Nature – Architecture – Animaux.  
Un règlement sera diffusé prochainement et un jury sera constitué.
- Dimanche 30 janvier, compétition de tir à l'arc, PUMA, sélection championnat de France de tir 3D.

### **3.4 Suivi des dossiers en cours**

- **Parcelle A 200**, en cours pour demande d'acte authentique chez Maître Bauchy.
- **Propriété N° 2, rue de l'ancienne tuilerie**. M Baumont a repris le dossier pour les suites à donner.
- **Chemin 26**, Rendez-vous pré-bornage, Géomètre M Frot le 15/12 à 14h. Devis de bornage reçu le 13/01.
- **Parcelle A 503**- Courrier envoyé le 9 décembre pour proposition d'acquisition à la propriétaire.
- **Situation personnelle et remplacement de l'agent technique.**  
Au cours du premier trimestre il sera nécessaire de décider de la solution à adopter.  
Possibilité de faire appel à un auto-entrepreneur. 2 personnes ont été reçues à ce jour.  
Une étude approfondie devra être effectuée, notamment sur le nombre d'heures réelles de travaux à faire.  
Il faut s'orienter davantage pour des travaux sur forfait et à la demande que sur une présence fixe.  
M le Maire réaffirme que ces travaux devront aussi être effectués dans les hameaux en accord avec nos engagements.
- **Gazette numéro 3** - présentation de l'avant-projet. Sortie souhaitée courant semaine 3.  
M Boussin demande que l'on insiste sur l'information des démarches d'urbanisme.
- **Coût de l'assurance de la commune, sécurité individuelle des élus**  
Bâtiments et matériels, choix de la formule sans franchise pour **2206,60 € TTC/an**.  
Personnels, IRCANTEC **347 € TTC** & CNRACL **1400 € TTC/an**.  
**Sécurité individuelle des élus** : pas d'adhésion collective. Le point sera fait pour les adhésions individuelles.

#### **4 Demande de subventions diverses**

Présentation des demandes arrivées en mairie. Téléthon – Miniku (stérilisation de chats)  
Ecole des métiers de Dijon.  
Les conseillers présents ne souhaitent pas donner suite à ces demandes.

#### **5 Gestion des salles communales, finalisation du règlement intérieur.**

Suite aux délibérations du 23 juin 2021 et du 22 septembre 2021 portant sur les tarifs des locations, il est évoqué les possibilités de salles de réunions, notamment pour les associations.  
Compte-tenu de la mise en service prochaine de la bibliothèque il paraît peu opportun de conserver la salle des associations dans ce lieu compte-tenu des livres et du matériel prêtés par LOIRETEK.  
Il est validé que la salle des associations ne sera plus effective au sein de la salle de la bibliothèque.  
En conséquence, pour les réunions des associations, 2 salles pourront être proposées en fonction du nombre de participants.

1/ La salle dite « du conseil » : pour 12 personnes, sauf en période de restriction sanitaire.

Il faudra auparavant prévoir de sécuriser les placards.

2/ La salle polyvalente : pour les réunions importantes comme les assemblées générales, capacité maximale de 85 personnes.

Ceci tiendra toujours compte des limites qui seraient imposées en raison des mesures sanitaires.

Il est rappelé que seule la salle polyvalente sera proposée à la location pour des festivités.

**Vote : 11 voix Pour - 0 Abstention - 0 voix contre-** Validation du règlement intérieur.

#### **6 Présentation des derniers devis et choix des travaux à réaliser en 2022**

##### **6.1 Voirie, réparation d'une cavité importante à l'entrée de la ferme impasse de la croix du colombier,**

**3 Devis présentés** : Sociétés TINET, MERLIN et VAUVELLE.

Choix du devis VAUVELLE pour 10299,10 € HT.

**Vote : 10 voix Pour - 1 Abstention - 0 voix contre –**

Une subvention départementale au titre des « amendes de police » sera sollicitée.

## 6.2 Huisseries

### Remplacement de la porte et de la fenêtre de la salle du conseil.

Devis proposé par la société LECOMTE pour 2575,34 € HT.

**Vote pour ces travaux : 10 Pour - 1 Abstention - 0 voix contre**- Choix de la société LECOMTE

Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention de l'état « DETR/DSIL ».

### Remplacement de la porte d'accès extérieur au couloir entre la bibliothèque et la salle polyvalente.

Devis proposé par la société LECOMTE pour 1651,84 € HT.

**Vote pour ces travaux : 10 Pour - 1 Abstention - 0 voix contre** - Choix de la société LECOMTE

Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention départementale « FAPO ».

## 6.3 Eclairage public au 21, route de l'ancienne tuilerie à La Merville

Devis proposé par la société SOMELEC pour 2662 € HT en solaire et 3291,50 € en filaire.

Les habitants de cette adresse ne disposent pas d'éclairage public sur l'accès arrière de leur résidence.

Il est proposé de mettre un éclairage pour signaler l'entrée de ce lieu.

La solution avec mât solaire a été préférée à celle en installation filaire jugée moins esthétique

**Vote : 8 voix Pour - 3 Abstentions - 0 voix contre** - Validation de la société SOMELEC.

Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention départementale «FAPO».

## 6.4 Tableau électrique vestiaire

Devis proposé par la société SSE DUSSART pour 505 € HT.

Des problèmes de disjoncteur récurrents, notamment lors des locations de la salle polyvalente, entraînent un réarmement sur le tableau électrique de la salle du conseil. Il est proposé de procéder à une amélioration du Tableau Général Basse Tension situé dans le vestiaire.

**Vote : 10 voix Pour - 1 Abstention - 0 voix contre**- Choix du devis SSE DUSSART

Ces travaux feront l'objet d'une demande subvention départementale «FAPO».

## 7 Réflexions sur les projets à venir

### Présentation du projet de city-stade

Alexandre Gauvin et Mickaël Léthumier présentent ce concept de structure de jeux permettant la pratique de plusieurs sports collectifs. La localisation est envisagée derrière le terrain de foot.

Après entrevue avec 2 entreprises, un devis a été reçu de la société Husson pour 42000€ TTC.

Il faudra ajouter une dalle béton de 300 m<sup>2</sup> pour poser la structure.

Après un tour de table, les avis sont contrastés vu le montant de ce projet.

Il est précisé que celui-ci peut entrer dans le projet « France 2024 » géré par l'Agence Nationale du Sport.

Le Maire s'est renseigné auprès de « Cap Loiret » qui permet d'obtenir des prix réduits en faisant un groupement de commande départemental. Il faudra reparler de ce projet, prévu pour 2024, sachant que le dossier doit être déposé pour le 30 septembre 2022.

### Défense incendie des habitations

Le Maire a été sollicité au sujet de la défense incendie pour une habitation isolée.

Il précise que plusieurs lieux sont mal défendus en matière de défense incendie.

Après contact avec le syndicat Betz & Cléry, le SDIS 45 et le service urbanisme de la 3CBO, nous allons avoir de quoi alimenter une étude en tenant compte du code de l'urbanisme, des besoins exprimés par les pompiers et les capacités en eau du réseau.

Plusieurs possibilités sont possibles, qu'il faudra analyser afin d'établir un plan d'action visant à programmer les réalisations et leur financement pour solutionner cette problématique.

### Présentation du projet d'aménagement de l'espace du lavoir.

Cet espace devra faire l'objet d'une étude de l'usage souhaité et les différentes possibilités d'aménagement.

Il est retenu d'organiser dès-que possible une réunion de la Commission environnement-embellissement.

### Aménagement de la mare de La Merville.

Le sujet de cet aménagement est toujours ouvert. Nous avons reçu un devis de la société SOUCHON pour effectuer le curage de la mare, possiblement cet été. M le Maire souhaite en amont activer un groupe de réflexion pour évoquer les travaux à réaliser ainsi que les différents niveaux d'aides auxquels nous pourrions prétendre. Le P.E.T.R., le C.E.N. Val de Loire et le C.A.U.E. 45 seront sollicités.

Le curage du fossé le long de la route de l'ancienne tuilerie, qui permet d'alimenter la mare sera réalisé prochainement par la société SOUCHON, en application de la délibération 36-2021 votée le 8 décembre 2021.

### Règles de vie dans le village.

Chaque conseiller reçoit le modèle existant pour établir un projet. Un débat sera ouvert prochainement.

**8 Questions diverses**

Mme Lapeyre signale la présentation du logiciel de gestion de la bibliothèque le samedi 15 janvier à 14h00.

Pour faire suite à plusieurs remarques, M le Maire demande de réfléchir au positionnement des conteneurs.

Fin de la séance à 21 heures 03

La secrétaire de séance



Karine Bourgeois

Le Maire



Jean-Luc CHEVALIER